

fixé notre opinion là-dessus, qu'il ne fallait rien changer au jugement de l'histoire.

On avait envoyé à Londres un mémoire où la politique de Haldimand était sévèrement blâmée. Mgr Briand, qui en approuvait le fond, n'avait pas voulu le signer, probablement à cause de la forme, ou plutôt à cause de l'effervescence où étaient alors les esprits. Il écrit à Carleton, qui à ce moment était à Londres :

« Les députés — Adhémar et Delisle — ont dit que Votre Excellence avait été surprise que je n'eusse pas paru dans le mémoire, et que c'est pour cela que le gouvernement n'avait pas octroyé leur demande. On a pensé que c'était par crainte du gouverneur. Oh ! non. De ma vie, je n'ai craint homme. Je me reproche même, à présent que je suis aux portes de la mort, de ne pas assez craindre Dieu, mon redoutable Juge. J'ai l'honneur d'être connu de Votre Excellence. Je sais aimer, mais non craindre. Les bontés me rendent faible et mou : les grossièretés et les duretés me trouvent homme et ferme. La conduite du gouverneur, dont on trouve des exemples à la Chine et au Japon, mais pas même à Constantinople, avait causé de la fermentation dans le laïque et dans le clergé. J'écrivis pour en détruire ou au moins pour en affaiblir l'odieux. On n'y eut pas assez d'égard. On alla en avant, et je ne crus pas qu'il me convint d'approuver une démarche que je croyais trop précipitée et avoir un air d'humeur. L'objet était bon. Je l'approuvais. Je l'approuve encore, et je vous supplie de le favoriser, de le soutenir de toute votre influence et de faire sentir à la Cour que c'est le seul moyen de maintenir la paix et la tranquillité dans la colonie... »

Le Prélat terminait sa lettre par les lignes suivantes, qui font voir combien le régime Haldimand lui avait fait regretter celui de Guy Carleton :

« Vos affaires vous permettront-elles de me lire ? Qu'importe : j'aurai toujours la consolation de m'entretenir avec Votre Excellence pendant quelques moments, que je trouve bien précieux, en attendant que je puisse le faire avec un autre vous-même, qu'on nous fait espérer. Qu'il vienne donc vite, afin qu'après l'avoir embrassé je meure en paix, et dans la réflexion douce et consolante que je laisse le diocèse sous le gouvernement d'un frère qui l'aimera et protégera la religion et le clergé, comme